MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire ajournée du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 13 novembre 2023 à 20 h 09.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur
M. Jean-François Paquet
M. Sébastien Leclerc
M. Marc Ouellet
M. Simon Trépanier
M. Jean-François Lauzier
Siège #5
M. Jean-François Lauzier
Maire
Siège #1
Siège #3

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M^{me} Mélanie Bourgeois, directrice générale, greffière-trésorière par intérim, est présente à cette séance.

217-11-23 RETRAIT DE L'INTÉRÊT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE POUR L'ACQUISITION DE L'ÉGLISE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a plus d'intérêt face à l'acquisition de l'Église;

IL EST PROPOSÉ PAR M. SÉBASTIEN LECLERC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité confirme à la Fabrique du Nord qu'elle retire son intérêt pour l'acquisition de l'Église de Sainte-Christine-d'Auvergne.

Donné à Sainte-Christine-d'Auvergne le 13 novembre 2023.

Raymond Francoeur

Maire

Mélanie Bourgeois

Directrice générale, greffièretrésorière par intérim

